

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE RUGBY



Marcoussis, le 16 mars 2013

**AVIS HEBDOMADAIRE n°949**

**GRATUITE DES LICENCES**

**CATEGORIES « ECOLES DE RUGBY », U17 ET FEMININES U18**

Lors de sa réunion du 15 mars 2013, le Comité Directeur de la FFR a décidé qu'à partir du samedi 16 mars 2013 et jusqu'à la fin de la saison en cours, les licences pour les catégories "Ecoles de Rugby" (De U7 à U15), la catégorie U17 et la catégorie féminine U18 seront délivrées gratuitement.

**Le Secrétaire Général**

**Alain DOUCET**

**Destinataires :**

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur  
Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux  
Mesdames, Messieurs les Présidents des Clubs affiliés à la FFR  
Ligue Nationale de Rugby  
Personnel de la FFR